

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

**« INSTALLATEUR – MAINTENEUR EN SYSTEMES
SOLAIRES THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES »**

Date de Réception de la demande	Octobre 2005
Groupe Technique Paritaire du	28 février 2006
Créé par les CPNE du	15 mars 2006
Numéro Répertoire	CQP 062 – 2006 03 15
Date d'échéance	31 décembre 2014

Demandeur	FFB – Fédération Française du Bâtiment
	UCF-FFB – Union Climatique de France en association avec l'UNCP-FFB – Union Nationale Couverture Plomberie 9 rue La Pérouse 75784 PARIS Cedex 16 Téléphones : 01 40 69 52 90 et 01 40 69 52 94

Secteur d'Activité	BATIMENT
---------------------------	-----------------

Description sommaire de l'emploi :

« L'Installateur, mainteneur en systèmes solaires » réalise sous la responsabilité du Dirigeant ou du Chargé d'affaires, les études préalables à la réalisation du chantier et assure les réalisations jusqu'aux phases de clôture et d'après-vente puis de maintenance.

Il maîtrise non seulement les domaines propres aux systèmes solaires mais aussi l'environnement technique dans lequel s'insère ces systèmes tant sur le plan des énergies complémentaires (gaz, fioul, bois, électricité) que des combinaisons techniques (ECS, Chauffage), assurant une expertise globale lui permettant d'intervenir sur l'ensemble des points d'une telle installation thermique de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ou de production décentralisée d'électricité.

Il exécute les activités et tâches qui lui sont confiées après avoir pris connaissance des consignes et directives, dans le respect de la réglementation en vigueur, des lieux, de la protection des biens et des personnes, en prenant en compte les impératifs de qualité, de sécurité sur les chantiers, de temps et de coûts, en apportant conseil, assistance et écoute à l'utilisateur occupant les lieux.

« L'Installateur, mainteneur en systèmes solaires » réalise, toujours dans le respect de la prévention, de la sécurité et de la réglementation, l'entretien et la maintenance de ces installations thermiques et/ou électriques.

Dénomination de la Qualification	Installateur – Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques
---	---

Classement de la Qualification	Niveau IV Position 1 des CCN des ouvriers du Bâtiment
---------------------------------------	--



**REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES DU TITULAIRE DU
C Q P
« INSTALLATEUR-MAINTENEUR EN SYSTEMES SOLAIRES THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES »**

Compétences	Modalités d'évaluation	Points	Coeff.	Total avec coeff.	Note obtenue
Identifier, comprendre le fonctionnement des équipements constituant les installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire	- Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Entretien avec le jury	10	1	10	
Connaître des points de vue technique et technologique, dimensionner les applications systèmes solaires dans les bâtiments.	- Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Entretien avec le jury	10	1	10	
Diagnostiquer les installations dans les bâtiments existants ou neuf en vue de proposer des E.R.	- Evaluation écrite sur chantier reconstitué	10	1	10	
	- Exécution des opérations de diagnostic avec le jury	10	3	30	
Définir et organiser les chantiers du bâtiment	- Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Entretien avec le jury	10	1	10	
Intégrer les équipements utilisant les E.R. dans le bâtiment et son environnement	- Evaluation sur chantier reconstitué	10	5	50	
Savoir assurer la mise au point. Contrôler l'opération effectuée et la livrer	- Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Entretien des différents cas avec le jury	10	3	30	
Savoir assurer la maintenance des équipements utilisant les E.R.	- Examen écrit sous forme de Q.C.M.	10	1	10	
	- Evaluation sur chantier reconstitué - Exécution complète des tâches / analyse avec le jury	10	2	20	
TOTAL		130		220	

Rappel examen Ecrit

Examen écrit + jury : / 220

admis **refusé**

Sous la forme QCM / 60

ou / 20

ou ... / 10